Nations Unies E/AC.51/2019/L.4/Add.7

Conseil économique et social

Distr. limitée
28 juin 2019
Français
Original : anglais

Comité du programme et de la coordination
Cinquante-neuvième session
3-28 juin 2019
Point 7 de l'ordre du jour
Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa cinquante-neuvième session

Projet de rapport

Rapporteur : M. Jun **Yamada** (Japon)

Additif

Questions relatives aux programmes :projet de budget-programme pour l'exercice 2020

[*Point 3 a)*]

Programme 5
Utilisations pacifiques de l'espace

1. À sa 16e séance, le 13 juin 2019, le Comité a examiné le programme 5 (Utilisations pacifiques de l'espace) du projet de plan-programme pour 2020 et les informations sur l'exécution du programme en 2018 [A/74/6 (sect. 6)]. Il était saisi également d'une note du Secrétariat sur l'examen du projet de plan-programme par les organes sectoriels, techniques et régionaux parue dans le document de séance portant la cote E/AC.51/2019/CRP.1/Rev.2.

2. La représentante du Secrétaire général a présenté le programme et répondu aux questions posées lors de son examen par le Comité.

Débat

3. Les délégations ont largement appuyé le programme, qui constituait un mécanisme important de renforcement de la coopération internationale dans le domaine spatial et de l'utilisation des sciences et techniques spatiales. À cet égard, une délégation a souligné qu'il fallait renforcer la coopération Nord-Sud et la coopération Sud-Sud pour ce qui était de l'échange de compétences et de connaissances dans le domaine des sciences et techniques spatiales. Les activités menées par le Bureau des affaires spatiales en vue d'asseoir le cadre international qui

19-10821 (F) 020719 020719

Merci de recycler

régit les activités spatiales et de donner accès aux pays du monde entier aux techniques spatiales ont également été mises en lumière.

4. Les délégations ont en outre accueilli avec satisfaction les efforts déployés par le Bureau pour ne pas faire de laissés-pour-compte. À cet égard ont été notés le lancement du premier satellite kényan, déployé depuis le module japonais de la Station spatiale internationale en 2018 et l'accent mis, dans le cadre du programme, sur les pays en développement qui souhaiteraient lancer leur premier satellite dans l'espace. Une délégation a constaté que le nombre de pays en développement ayant lancé leur premier satellite dans l'espace (1 en 2018, 2 en 2019 et 3 en 2020) avait été retenu comme mesure des résultats du programme, et a demandé quels étaient ces pays.

5. Une délégation a demandé des précisions sur l'objectif proposé afin de savoir si des modifications y avaient été apportées par rapport au plan-programme biennal pour l'exercice 2018-2019 et, le cas échéant, quels en étaient les motifs. Une autre délégation a constaté avec préoccupation que l'objectif du programme était aligné sur tous les objectifs de développement durable et non sur certains d'entre eux en particulier (par exemple, l'objectif 16 : Paix, justice et institutions efficaces), et a demandé si des questions relatives au genre, à la faim et à la pauvreté se posaient dans la mesure où elles étaient liées à l'utilisation pacifique de l'espace.

6. Une délégation a pris note du coup de projecteur sur l'un des résultats obtenus en 2018, intitulé « Réduire les risques de catastrophe grâce à l'espace : l'exemple de la République dominicaine » et a demandé des précisions sur les mesures prises par le Bureau pour aider les pays à utiliser les satellites à des fins d'alerte précoce en cas de sécheresse et d'autres types d'assistance agricole. Des clarifications ont également été demandées sur le résultat escompté en 2018 énoncé au paragraphe 6.20, qui a trait aux moyens d'exécution d'activités de renforcement des capacités et de formation dans le domaine des sciences et techniques spatiales et de leurs applications, et sur les pays concernés.

7. Une délégation a demandé quels étaient les éléments clefs de la nouvelle initiative visant à offrir à tous un accès à l'espace mentionnée dans le coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020 et quels étaient ses points communs avec les précédentes initiatives. Elle a en outre noté que les principales activités prévues à cet égard étaient des ateliers et des sessions de formation et a demandé si d'autres activités étaient prévues pour mettre en oeuvre cette initiative. Une autre délégation a demandé des informations et des exemples sur les relations qu'entretiendra le Bureau avec le secteur privé dans le cadre de cette initiative.